

## Un projet structurant

- ◆ Un projet qui s'étend sur 1,8km.
- ◆ Alimenter en chaleur renouvelable la ZAC Montjoie (+ de 50% d'énergie renouvelable sur le réseau de chaleur).
- ◆ Assurer un meilleur service aux clients en proposant un système de réseau de chaleur à haute efficacité énergétique et environnementale.

## Information travaux

### Développement du réseau de chauffage urbain

#### Raccordement de la ZAC Montjoie Avenue du Président Wilson – Rue du Landy Quartier de la Plaine Saint-Denis

Ce document vous informe du déroulement du chantier dans votre quartier.

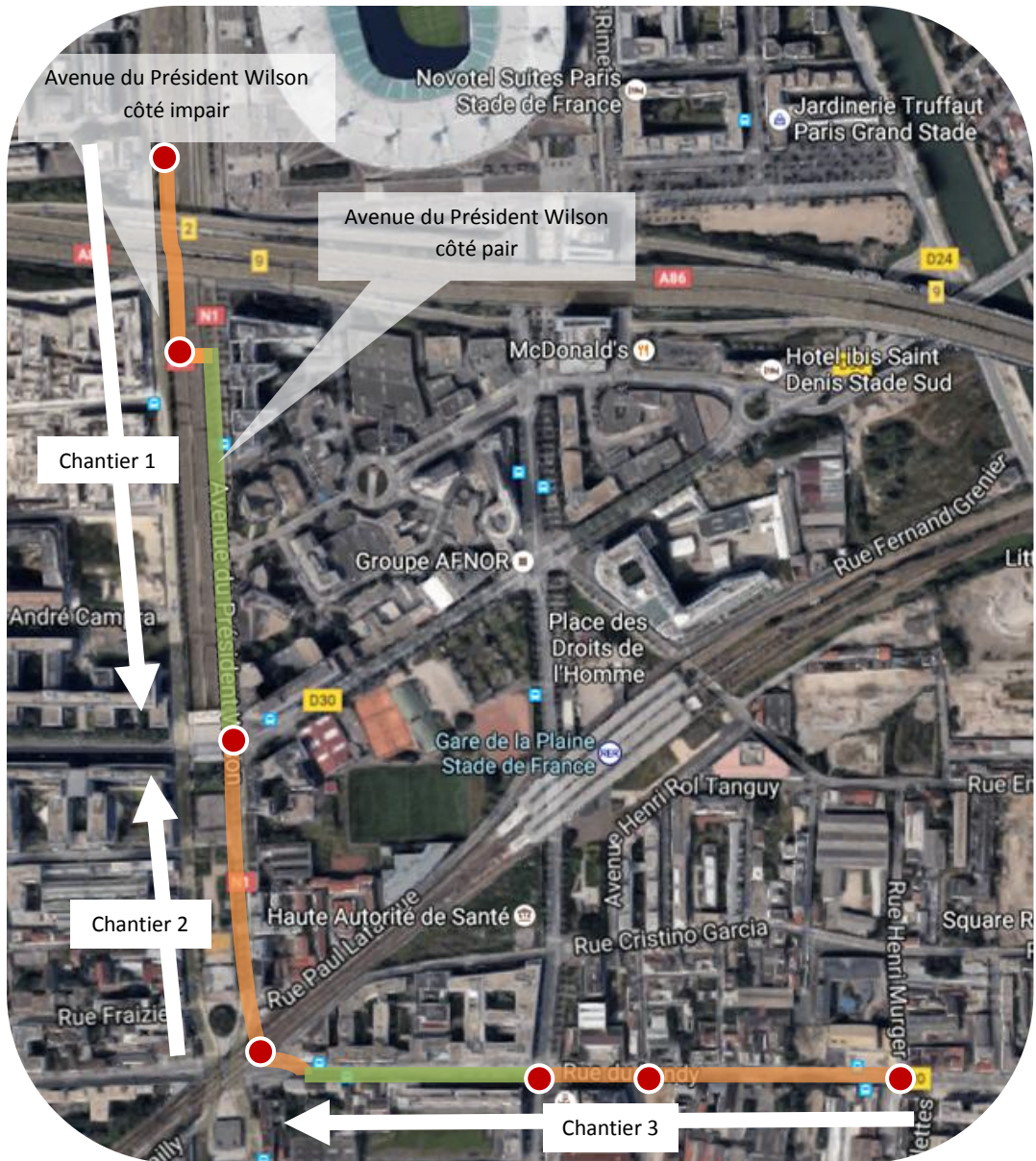
La réalisation de ces travaux nécessite des aménagements sur les voies de circulation. **Plaine Commune Energie met tout en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée** et faire en sorte que la circulation des piétons et des véhicules soit maintenue pendant toute la durée des travaux.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :**

**Plaine Commune Energie**  
84 rue Charles Michels - CS20021  
93284 Saint-Denis Cedex

[www.saint-denis.reseau-chaleur.fr](http://www.saint-denis.reseau-chaleur.fr)





**Légende :**

- Travaux d'octobre à janvier 2016
- Travaux novembre 2016 à mai 2017
- Travaux de nuit

## Détails des travaux

- ◆ Les travaux se déroulent principalement sur **l'Avenue du Président Wilson** côté impair entre le numéro 361 et la rue Jean Philippe Rameau et côté pair entre la **rue du Landy** et l'ouvrage de l'A86.
- ◆ Ils se déroulent de jour **de 8h00 à 17h00** et de nuit **de 21h30 à 5h30**, du **lundi au vendredi** (hors jours fériés, jours de fermeture de l'A1 et jours de manifestation au Stade de France), et ce **d'octobre 2016 au 31 mai 2017**



- En journée, seule **une voie de circulation** sera neutralisée par tronçon. A proximité des travaux, la vitesse est limitée à 30km/h et il est interdit de doubler. Des déviations seront organisées en direction de la Porte de Paris et de la Porte de la Chapelle.



- Sur **l'Avenue du Président Wilson**, des **ponts lourds et des barrières de protection** seront mis en place pour assurer l'accès aux logements et entreprises. **L'arrêt et le stationnement** de tout véhicule sur les zones concernées seront interdits, excepté pour les véhicules nécessaires aux entreprises chargées des travaux.



- Dans la **rue du Landy**, il n'y a aucun impact sur les stationnements. Seule une partie de la voie bus sera neutralisée par tronçon et des **ponts lourds et des barrières de protection** seront mis en place pour assurer l'accès aux logements et entreprises.

